

VACANCES DE FÉVRIER



Horaires d'ouverture :

Accueil possible de 7h00 à 19h00

Inscription à la journée : de 9h00 à 17h00

A la demi journée : de 9h00 à 12h00 ou 13h30 à 17h00

Un service cantine de : 12h00 à 13h30

Les responsables de l'accueil de loisirs :

Mme FAVREAU : 02 41 62 76 58



Mme GODART : 02 41 30 93 97

Mme GABORIT : 02 41 46 54 26

LES Z'ALLUMES

LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 01
<p>Lip dub</p> 	<p>Journée mode Et tuning</p> 	<p><u>Matin</u> : Sortie Conte musique électronique Avec la compagnie (de Nantes) « TIKSI »</p> <p><u>Ap-midi</u> : Jeux vidéo</p>	<p>Journée des z'allumés jeux de lumières</p> <p><u>Ap-midi pour les 9 à 11 ans :</u> initiation à l'art lighting</p> 	 <p>BATTLE DE : DANSES CHANTS THÉÂTRE</p>

Petits plaisirs par les jours de grand froid

LUNDI 4	MARDI 5	MERCREDI 6	JEUDI 7	VENDREDI 8
<p>JOURNEE BRICO AU CHAUD</p>	<p>Une journée à la Neige (photos, déco)</p> 	<p>Grand Jeu Chausses tes skis et ta luge</p>	<p>Matin : Sortie à l'île aux jeux de la Séguinière</p>  <p>Ap midi : Fondue au chocolat (Bonbons, fruits, surprises)</p>	<p>Découverte de nouveaux jeux</p> <p>Ciné centre Pop corn Chocolat chaud</p>

Apporter son repas (micro-onde sur place)

TARIFS :

QF	Péricentre prix de l'heure De 7h à 9h, de et de 17h à 19h	Accueil matin De 9 à 12h (3h)	Accueil ap midi De 13h30 à 17h00 (3h30)	Temps du midi Repas apporté 12h à 13h30 (1h30)
0 à 500	1,20€	3,60€	4,20€	1,80€
501 à 720	1,40€	4,20€	4,90€	2,10€
720 à 1000	1,80€	5,40€	6,30€	2,70€
+ de 1000	2,00€	6,00€	7,00€	3,00€
Non adhérent familles rurales	2,40€	7,20€	8,40€	3,60€
Supplément sortie du 7/03	5,00€	5,00€	5,00€	5,00€

Toute demi-heure entamée est due

Les chèques vacances sont acceptés

- Les personnes, dont les enfants ne sont pas scolarisés à l'école de TORFOU, se verront réclamer une participation de 1€90 par journée et 1€20 par demi journée. Cette somme correspond à la subvention versée par la commune aux enfants scolarisés à TORFOU à l'association.
- Réduction de 20 % pour le 3^{ème} enfant (le 4^{ème} ...) : pour 3 enfants inscrits le même jour...

INSCRIPTIONS :

Les dossiers d'inscription (fiche d'inscription + règlement) peuvent être déposés

le Vendredi 8 Février lors de l'Assemblée Générale de Familles Rurales

ou au plus tard le Mercredi 13 Février, soit au bureau de la périscolaire aux heures d'ouvertures, soit dans la boîte aux lettres.

Si votre enfant n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs, merci de vous munir de :

- la photocopie de votre numéro allocataire CAF
- votre Quotient familial
- la photocopie du carnet de santé de votre enfant.

Le règlement des journées, demi-journées, du péricentre et du temps de garde du midi vous sera demandé le jour de l'inscription.

